Lagrange Frédéric,
Islam d'interdits, islam de jouissance.

Paris, Téraèdre (L'islam en débats),
Paris, 2008, 236 p.
ISBN : 978-2912868513

« Islam d'interdits », « islam de jouissance » ces deux énoncés qui forment le titre du livre de Frédéric Lagrange renvoient aux représentations véhiculées par le discours occidental en ce qui concerne la sexualité : un courant dénonçant l'islam comme « le lieu même de l'intolérance » et un courant de « "réhabilitation" des cultures musulmanes » mettant en avant les plaisirs célébrés par la littérature arabe classique. L'objectif de cet essai est clairement énoncé dans l'introduction : identifier et déconstruire ces discours dominants « en confrontant corpus littéraire, textes juridiques, sources historiques, études sociologiques et mémoires individuelles » (p. 21) et en questionnant « l'application au domaine des cultures musulmanes des *gender studies* » (p. 27).

Constatant que les études sur le plaisir sexuel, ses normes et ses transgressions (Bousquet 1953, Bouhdiba 1975) ont recherché un discours unique dont il dénonce la pertinence, Lagrange propose une ré-historicisation en interrogeant les textes dans leur contexte de production.

Il suit un plan thématique en quatre chapitres d'une cinquantaine de pages chacun.

Le premier, intitulé « La religion et les corps », pose d'abord la question des genres. Lagrange analyse le Coran et le vocabulaire qui y désigne les organes génitaux en insistant sur l'inégalité hommes/femmes postulée par le texte sacré. Il s'applique ensuite à critiquer l'idée d'une révolution morale apportée par l'islam, idée développée selon lui aussi bien par la tradition musulmane médiévale que par « une lecture féministe moderne » dont Fatima Mernissi et Nawâl al-Sa'dâwî sont les représentantes (leurs approches sont sévèrement remises en question). Après avoir observé que la « "compensation" céleste des privations terrestres » signifie la satisfaction masculine et la claustration parfaite des femmes, il aborde la question des corps soulignant le décalage entre le discours de la norme et la réalité historique. Plusieurs notions liées au droit (*'awra* – parties du corps à soustraire au regard de l'autre –, pilosité, circoncision et excision, pureté rituelle, hammam) et qui, selon l'analyse de Lagrange, participent à la division des sexes, sont passées en revue et succinctement examinées selon les époques (de leur origine arabe, judaïque, chrétienne ou byzantine jusqu'à aujourd'hui).

Le deuxième chapitre est consacré aux unions légitimes (mariage, polygamie, concubinage) et aux transgressions sexuelles (adultère, fornication, pratiques homosexuelles). Là encore le désir d'historicisation conduit Lagrange à passer des propos des juristes et des théologiens classiques (Ġazālī Qazwīnī…) à l'épistémologie sexuelle occidentale moderne et ses utilisations dans les discours produits par les sociétés arabes contemporaines (notamment réformistes et nationalistes). La dernière section qui aborde la question de la régulation de la sexualité par les États modernes stigmatise l'idée d'un « retour » au droit islamique.

Dans le troisième chapitre, littérature populaire, livres d'*adab* et textes de droit sont mis en regard pour aborder dans un premier temps la question de la sexualité féminine : la voracité sexuelle des femmes conduit à la séparation des sexes par peur de la confusion lignagère et crainte pour la réputation commune. L'examen de la polysémie des mots *ḥiǧāb* et harem est un exemple convaincant du travail d'historicisation mené dans cet essai. Lagrange s'interroge ensuite sur la pertinence de l'idée reçue selon laquelle la ségrégation des sexes conduirait à l'homosexualité. Il examine enfin la conciliation, dans les discours produits par les réformistes et les nationalistes, des normes édictées par les textes fondateurs et d'un modèle de société mixte : pour que la femme puisse participer à la construction nationale, la rencontre hommes/femmes doit être désexualisée ; pour que la norme hétérosexuelle prévale, il faut stigmatiser la culture homoérotique classique.

La quatrième et dernière partie, contrairement aux autres, se concentre sur un seul type de textes, ceux produits par la littérature, que Lagrange connaît parfaitement. Le propos est ici particulièrement convaincant. L'auteur, après avoir relevé que « tel légiste, cadi, savant, se fait à ses heures poète licencieux ou érotologue, sans jamais saisir de contradiction entre ces facettes » (p. 186), envisage la littérature comme l'espace même de la transgression. Il examine d'abord le modèle littéraire de la passion et son évolution dans l'histoire, soulignant que la question du genre de l'objet aimé n'est pas signifiante dans la thématique amoureuse classique : pour les auteurs médiévaux l'homosexualité masculine n'est qu'une sexualité de substitution (l'éphèbe ressemblant à la femme). Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que « le champ du naturel » se restreint, dans le discours littéraire, « à l'attraction hétérosexuelle ». Lagrange évoque ensuite différents genres de la littérature médiévale, le *muǧūn* « effronterie » ou le *hazl* « plaisanterie », qui revendiquent et célèbrent la transgression. Il analyse enfin la disparition de ces thématiques dans la littérature arabe contemporaine non « comme une perte de liberté ou une fermeture morale des sociétés arabo-musulmanes » (p. 210), mais comme le résultat

BCAI 24 (2008) Lagrange Frédéric: Islam d'interdits, islam de jouissance., recensé par Élise Voguet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de la redéfinition du rôle de la femme et du changement des modes de consommation de la littérature. De nouveaux discours et de nouveaux personnages apparaissent notamment dans une « littérature féminine qui pousse les limites du dicible » (p. 217) ou avec l'homosexuel comme « représentation de la corruption morale de la société » et le rapport homosexuel « comme métaphore d'une relation à l'Occident dominant » (p. 219).

C'est sur cette relation à l'Occident que Lagrange conclut : « Si le monde de l'islam moderne paraît plus "amoureux de la loi", pour reprendre le terme de Benkheira, plus obsédé par la lettre qu'à l'ère pré-moderne, c'est d'abord parce que cette lettre est moins présente dans les coutumes sociales et parce que ce monde vit en contact intime, en réaction et en jeu du miroir avec l'Occident dominant » (p. 225).

Le fond des raisonnements tenus dans cet essai est séduisant, notamment par l'intérêt porté au vocabulaire, à l'évolution sémantique des mots, aux représentations qui y sont associées au-delà de leur sens originel, et par le souci de remettre les productions littéraires et sociales dans leur contexte. Mais la forme est souvent déroutante. Le choix d'un plan thématique, certes beaucoup moins conventionnel et plus stimulant intellectuellement qu'un plan chronologique, a parfois du mal à satisfaire le désir d'historicisation de l'auteur. Le raisonnement n'est pas toujours aisé à suivre et pâtit de répétitions et de « coq à l'âne », de l'accumulation de références puisées à des genres et des époques multiples. Il n'en reste pas moins que l'érudition de Frédéric Lagrange, le foisonnement de ses idées, les nombreuses pistes de recherches qu'il lance éveillent la curiosité du lecteur. On espère que des publications ultérieures plus substantielles lui permettront de développer, d'approfondir et d'illustrer à l'envi des propos forcément rapides dans le cadre d'un essai publié dans une collection destinée à un large public.

Élise Voguet
Université Toulouse-Le-Mirail

BCAI 24 (2008) Lagrange Frédéric: Islam d'interdits, islam de jouissance., recensé par Élise Voguet
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net